

# Grand Prix de Saint Laurent – Ploemel

## Challenge Jacques Raffray

Les 29 et 30 juin 2019

Golf de Saint Laurent 56400 Ploemel

### Règlement Particulier de l'Épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

<b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>	Épreuve ouverte à tous les joueurs amateurs licenciés de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue, titulaires d'un certificat médical à jour et ayant pour les licenciés de la FFGolf, acquitté le droit de jeu fédéral (cf. Vade-mecum 2018 § 1.2.1-4 : Cahier des charges des Grands Prix) <b>ÉPREUVE NON FUMEUR</b>
<b>TERRAIN</b>	Parcours des Pins ⇒ Messieurs : 6.068 m Par 72 SSS : 72,5 Slope 134 Marques Blanches ⇒ Dames : 5.295 m Par 72 SSS : 74,0 Slope 129 Marques Bleues
<b>FORMULE</b>	<b>36 Trous</b> - 18 trous le samedi – 18 trous le dimanche - <b>Simple Stroke Play</b> - Vendredi 28 juin 2019 : Entraînement sur réservation des départs au 02.97.56.85.18
<b>INDEX</b>	<b>Date de prise en compte des Index</b> : Vendredi 4 juin 2019 à 9 heures tels que communiqués par FLEOLE
<b>SERIES</b>	⇒ Messieurs : Index maximum <b>11,4</b> ⇒ Dames : Index maximum <b>15,4</b>
<b>INSCRIPTIONS</b>	Par <b>ECRIT</b> <b>Secrétariat du Golf de St-Laurent</b> - 56400 PLOEMEL <b>Tel : 02.97.56.85.18</b> ou par mail <a href="mailto:assl@wanadoo.fr">assl@wanadoo.fr</a> (Mail Association Sportive) <b>Avant le Vendredi 14 juin 2019</b> avec Nom et Prénom + droit d'engagement et N° de Licence <i>Si le champ des joueurs est incomplet, il sera complété par les joueurs qui s'inscriront après cette date.</i>
<b>DROIT ENGAGEMENT Journée d'entraînement incluse</b>	⇒ <b>80 €</b> Pour les <b>Adultes</b> ⇒ <b>40 €</b> pour les Joueurs nés en <b>1994 et après</b> ⇒ <b>20 €</b> pour les Joueurs nés en <b>2001 et après</b> ⇒ <b>60 €</b> pour les Joueurs <b>BlueGreen</b> abonnés « <b>EXCLUSIVE</b> » extérieurs à St Laurent ( <i>en cours de validité</i> ) ⇒ <b>25 €</b> pour les Joueurs <b>BlueGreen</b> abonnés « <b>EXCLUSIVE</b> » à Saint Laurent et/ou tous les Joueurs <b>BlueGreen</b> abonnés « <b>FRANCE</b> » ( <i>en cours de validité</i> ) ⇒ <b>Tout Joueur déclarant forfait après le Tirage des Départs ne sera pas remboursé.</b>
<b>LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS</b>	⇒ Si le nombre de candidatures à la clôture pour la <b>Série Messieurs</b> dépasse <b>102</b> , les inscrits seront retenus en priorité selon le cahier des charges des Grands Prix. ⇒ Si le nombre de candidatures à la clôture pour la <b>Série Dames</b> dépasse <b>30</b> , les inscrites seront retenues en priorité selon le cahier des charges des Grands Prix. ⇒ Si le quota Dames n'est pas atteint, les places restantes seront attribuées à la Série Messieurs. ⇒ Le Comité de l'épreuve attribuera <b>5 Wild Cards</b> incluses dans le champ des 132 Joueurs.
<b>TIRAGE</b>	⇒ <b>Le samedi</b> : Selon les recommandations du Cahier des Charges des Grands Prix ⇒ <b>Diffusion</b> des heures de départs <b>le jeudi 27 juin 2019 à 18 h</b> sur le site blog de l'AS : <a href="http://saintlaurent.formulegolf.eu/">http://saintlaurent.formulegolf.eu/</a> ou <a href="http://www.assogolf.com">www.assogolf.com</a> ou sur le site de la Ligue de Bretagne ⇒ <b>Le dimanche</b> : Dans l'ordre inverse des résultats du samedi.
<b>PRIX</b>	<b>MESSIEURS</b> : 3 prix BRUTS <b>DAMES</b> : 3 prix BRUTS
<b>DEPARTAGE</b>	En cas d'égalité pour le <b>Titre MESSIEURS</b> du « <b>Grand Prix de Saint-Laurent</b> » et pour le <b>Titre DAMES</b> du « <b>Challenge Jacques RAFFRAY</b> » Il sera joué un Play-off au trou par trou sur les trous 1 et 9. Pour les autres prix, le départage se fera sur les scores du dernier tour puis 9–6–3 et dernier trou.
<b>REMISE DES PRIX</b>	Remise des Prix suivie d'un cocktail offert par la Municipalité de Ploemel <b>Le Dimanche 30 juin 2019 vers 17 h 30 au Club-House du Golf de Saint-Laurent</b>
<b>COMITE</b>	Le Comité pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques
<b>MEMBRES COMITE</b>	<b>Serge LUDOT – Olivier CHARMONT - Monique GARIN et Philippe BRUN</b>
<b>ARBITRE</b>	<b>Philippe BRUN</b>

Golf de Saint-Laurent – 56400 PLOEMEL E-mail : [assl@wanadoo.fr](mailto:assl@wanadoo.fr)

Accueil : 02.97.56.85.18 Association Sportive : 02.97.56.88.00 S. LUDOT Président AS : 06.83.07.12.88